

FOCUS : LES ACTIONS 2019

La cellule des situations psycho-sociales complexes

Elle facilite l'analyse de situations individuelles complexes sur le territoire.

Elle permet de croiser les regards et les expertises, de déterminer le rôle de chacun dans la prise en charge afin d'élaborer un plan d'action inter partenarial.

La cellule se réunit à la demande de professionnels. La sollicitation se fait via une fiche de saisine analysée avant le lancement de la cellule.

Les Semaines d'Informations sur la Santé Mentale (SISM)

Depuis plusieurs années, le CLSM participe aux SISM. A partir du thème fixé chaque année par le collectif national, le comité d'organisation local élabore des actions afin de communiquer sur la santé mentale pour :

- Sensibiliser le public sur la santé mentale.
- Informer en apportant des connaissances.
- Promouvoir la santé mentale.
- Favoriser la lutte contre les préjugés et la stigmatisation.
- Faire connaître les structures, les professionnels et les moyens pouvant apporter un soutien ou une information.
- Rassembler les professionnels et usagers afin de créer du lien entre les partenaires.

LES PARTICIPANTS

Etablissements de santé mentale (publics et privés)
Etablissements sanitaires et médico-sociaux pour enfants et adultes
Communes, Mairies
Centres Communaux d'Action Sociale
Département des Pyrénées-Atlantiques
Groupes d'Entraide Mutuelle
Associations de familles et d'usagers
Equipes mobiles : SAVS, SIFA
Services municipaux, éducatifs et socioculturels
Education nationale
Equipes d'insertion professionnelle, Missions Locales
Professionnels libéraux
Bailleurs sociaux ...

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Laurie FOURNIÉ
Coordonnatrice du Conseil Local de Santé
Mentale Navarre-Côte Basque,
05 59 44 42 20
clsm@ch-cotebasque.fr

Centre Hospitalier de la Côte Basque
13 Av de l'interne Jacques Loëb - BP 8 - 64109
BAYONNE Cedex



Le Conseil Local de Santé Mentale Navarre - Côte Basque

Qui sommes-nous ?



VOTRE
PARTENAIRE



QU'EST-CE QU'UN CLSM ?

Instance de concertation et de coordination entre tous les acteurs d'un territoire concernés par la santé mentale.

Il en existe partout en France.

Son objectif principal est de mener des actions concrètes en vue d'une meilleure prise en compte des personnes souffrant de troubles psychiques, de la petite enfance au grand âge.

LE CLSM NAVARRE CÔTE-BASQUE

Le CLSM a été créé en 2018, il prend la suite du Réseau de Santé Mentale Pays Basque (RSMPB), créé en 2008.

Le CLSM résulte d'un engagement de :

- La Communauté d'Agglomération du Pays Basque (CAPB).
- L'Agence Régionale de Santé (ARS).
- Le Conseil Départemental (CD 64).
- Le Centre Hospitalier de la Côte Basque (CHCB).

Le CLSM Navarre-Côte Basque recouvre 9 pôles territoriaux soit 122 communes.

Le CLSM se compose de professionnels, d'élus, de bénévoles, de famille et d'usagers intervenant dans le champ sanitaire, médico-social, social, l'habitat, l'insertion professionnelle, le bien-être...

SON ORGANISATION



Le coordonnateur veille à la mise en œuvre et au bon fonctionnement du CLSM.

Il fait le lien entre les groupes de travail et les instances de gouvernance.

SES MISSIONS

Le CLSM Navarre-Côte Basque vise à :

- Permettre l'égal accès à la prévention, aux soins et à l'accompagnement des habitants en souffrance psychique sur son territoire.
- Favoriser l'inclusion sociale et l'égal accès à la citoyenneté et l'autonomie des usagers.
- Identifier les ressources existantes et les besoins repérés par les acteurs et usagers.
- Améliorer la lisibilité des ressources locales et leur accessibilité par les acteurs du territoire.
- Contribuer à la destigmatisation des personnes concernées par les troubles psychiques.
- Développer l'éducation et la promotion de la santé mentale.
- Contribuer à une meilleure connaissance réciproque, développer une culture commune et le partenariat entre structures.
- Faciliter le travail en réseau et l'émergence de projets inter-partenariaux.